

et de l'histoire. Les membres qui la composent appartiennent à deux sections absolument distinctes et fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. La 1ère section est destinée aux élèves du cours classique, et la 2de à ceux du cours commercial. Pour être promu au grade d'académicien, il faut avoir rempli les formalités requises par les règlements.

CHANT ET MUSIQUE.

L'Orphéon Ste-Cécile, chœur de chant composé de 75 voix, sert à rehausser l'éclat des solennités religieuses et des séances publiques qui ont lieu au Petit Séminaire de Monnoir. La Fanfare, forte de 30 musiciens, existe dans le même but.

CONDITIONS.

L'année scolaire est d'environ dix mois.

Pour les pensionnaires.....	\$80.00
Pour les élèves qui prennent leur repas hors de la maison.....	24.00
Le lit garni.....	10.00
Lave-mains, pots, bols, service de table.....	2.50
Usage de la couchette seule (obligation)....	1.00
Usage de la Bibliothèque "	1.00
Service du médecin (libre) pour les élèves du Canada.....	1.00
Service du médecin (libre) pour les élèves étrangers au pays.....	2.00
Blanchissage	7.50
Leçons de Musique et usage du Piano..	20.00
Les leçons de Violon.—S'entendre, pour le prix, avec le Professeur de Musique.	